

LA LUCARNE

La revue de l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

Vol XII, numéro 2

été 1992



Urbanisme et patrimoine

Patrimoine, urbanisme et aménagement

par Daniel Carrier

Avec les beaux jours revient le goût de faire des ballades et de découvrir d'autres coins de pays. À la recherche de maisons anciennes qui ont conservé leur cachet d'époque, pourquoi ne pas s'arrêter à observer l'environnement immédiat : l'urbanisme qui ordonne la municipalité et l'aménagement de la région.

Devant faire le pont entre l'individu, la famille et la société, l'urbanisme et l'environnement témoignent-ils d'une relation harmonieuse de l'humain avec le site qu'il occupe et la nature dans laquelle il s'insère? Rendent-ils facilement lisible l'histoire du lieu et de sa collectivité en conservant et mettant en valeur les principaux témoins des activités et des étapes qui ont assuré le développement du milieu?

À la manière du tableau de Gauguin "D'où venons-nous, que sommesnous et où allons-nous?", révèlent-ils l'identité propre des habitants, leurs valeurs, un projet de société faisant grandement concensus, une qualité de vie, une fierté d'appartenance?

Au contraire, le milieu observé témoigne-t-il d'une inquiétante perte d'identité alors que s'approchent le moment des grands choix et la nécessité impérieuse d'une cohésion indéfectible? À défaut d'exprimer les valeurs fondamentales communes, garantes d'un développement articulé et durable, ce milieu ne s'accroche-t-il qu'aux modes passagères qui temporairement comblent le vide laissé par l'absence de vision pourtant nécessaire à l'élaboration d'un projet de développement qui a un sens?

L'image qui se présente à nous est-elle celle d'un village, d'un quartier ou d'une ville bombardés trop rapidement reconstruits pour faire oublier les affres d'un combat où l'intérêt particulier des spéculateurs pressés de s'enrichir s'est habilement imposé, effaçant dans le tissus urbain et social une partie de la mémoire collective, renvoyée dans l'inconscient?

Pour paraphraser nos récentes et obligatoires préoccupations écologiques, avons-nous devant les yeux quelques rares espèces culturelles en voie de disparition parce que le précieux éco-système qui alimentait la diversification des particularités locales et régionales et qui faisait la richesse nationale a été grandement perturbé par les multiples programmes de rénovation ou d'isolation? Programmes qui, à chaque crise économique, viennent payer le tribut de banalisation subventionnée au nom d'une relance de la gourmande industrie de la construction?

La déstructuration du milieu physique ne renvoie-t-elle pas à l'évidence d'une déstructuration sociale?

Le temps des bilans approche puisque l'ensemble des municipalités régionales de comté du Québec s'apprête à refaire la consultation des différents secteurs d'activités pour réactualiser les premiers schémas réalisés il y a de ça quelques années.

Faisant figure de parent pauvre, la culture et le patrimoine auront-ils les ressources nécessaires pour qu'on passe enfin de la parole aux actes?

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec (APMAQ). Son siège social est situé au 83, rue Chénier, Saint-Eustache, et son secrétariat, au 145 - 56° avenue, Lachine (Québec) H8T 3B8, tél.: (514) 634-4246.

Vous pouvez reproduire et citer les textes parus dans LA LUCARNE à condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Le comité de rédaction, sous la direction de Pauline Amesse, secrétaire de l'association, comprend Thérèse Romer, Pierrette Dubuc et Clément Locat.

Les collaborateurs pour ce numéro : Jean-Melville Rousseau, Sylvain Villeneuve et Claude Ouimet.

Composition et montage : Judy Pepin, Dorval

Impression:
Imprimerie Dominion, Lachine

Diffusion: Traitement Postal 2000

Dépôt légal :ISSN 0711-3285
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Le courrierp.	3
Les conseils de Jeanp.	4
APMAQ-Vallée du Richelieu p.	5
Le comité sauvegardep.	9
Ma bibliothèquep.	10
Les activitésp.	11

Page couverture La maison Biron dite Despointe à Longueuil

(Voir description en page 12)



Le courrier

Chers amis,



Je viens vous dire que j'ai été heureuse de faire partie de votre groupement; c'était un loisir que j'ai beaucoup aimé. J'aurai 85 ans le 24 juillet 1992 et je n'ai plus la souplesse de l'autrefois! Ce qui me force à vous quitter. Merci pour les joies que vous m'avez procurées et les connaissances que j'ai acquises au cours des randonnées que vous avez organisées. Amitiés et bon souvenir.

Madeleine C. Destroismaisons, Montréal

N.D.L.D.—Nous refusons de vous laisser partir ainsi et pour nous assurer de votre présence, même à distance, la direction a décidé de vous offrir le premier abonnement à vie de l'APMAQ. Votre absence sera remarquée certes, mais nous saurons que vous nous suivrez quand même de loin. Bon 85° anniversaire Madeleine et n'hésitez pas à vous joindre encore à nous si le coeur vous en dit. À bientôt!

(29) (29) (29)

Lors de son passage en France, Pierrette Dubuc a tenté de rejoindre, mais en vain, l'association **Maisons et Villages de Provence**; elle recevait récemment cette lettre que lui adresse le fondateur de cette association.

Sanary, France

J'ai bien reçu votre lettre de Nice, regrettant de ne pas avoir pu faire votre connaissance. Au sujet des «Mas et Bastides», j'ai publié trois ouvrages sur ce sujet. Le premier en 1927, alors qu'il n'y avait rien sur la question des vraies bâtisses paysannes à l'époque. Par la suite, j'ai créé une association «Maisons et villages de Provence» malheureusement dissoute... J'ai 98 ans et je suis fier de l'action de sauvegarde de la tradition de bien bâtir en Provence qui a été une réussite et qui a été largement suivie par les commissions régionales des sites dont j'ai fait partie des fondateurs, en 1945.

Mes trois ouvrages sont depuis longtemps épuisés. Je vous félicite de votre action pour maintenir, au Canada, des traces de nos traditions de bâtir. J'ai déjà eu jadis, une correspondance avec un ancien curé de Boischâtel, dans la province de Québec, qui descendait d'une famille Bas Alpine.

Je vous encourage à soutenir la maison individuelle à l'encontre des énormités de la cohabitation. C'est un moyen de faire survivre les bons artisans, maçons, ébénistes, artisans du fer forgé et carreleurs. Je me permets de vous conseiller de toucher et d'intéresser à votre action de jeunes architectes canadiens; ils pourront vous soutenir dans votre action.

Croyez chère Dame à ma très respectueuse sympathie.

Albert Detaille, Ancien éditeur et écrivain.

N.D.L.D. aux membres: — Si vous connaissez d'autres associations aux mêmes objectifs que la nôtre, en d'autres pays, faites-nous le savoir!

(29) (29) (29)

À Luc Boivin

(à propos de la mise-à-jour de la liste d'artisans)

Félicitations pour cette initiative ainsi que pour votre travail auprès de l'association. Étant président d'une association québécoise de collectionneurs en horlogerie ancienne, votre association demeure un exemple par son organisation et ses réalisations. Bravo à votre équipe!

Daniel Pelletier, Horloger, St-Marc-sur-Richelieu

(2) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2) (2)



Maison centenaire à vendre

Très belle maison située dans un oasis de paix (5 âcres valonnés), sans voisin, entourée d'arbres centenaires dont érables, pommiers, lilas, framboisiers, etc... Boiseries d'origine en chêne; chauffage à bois et électrique. Fenêtres et plancher d'origine. Cuisinette, salle à manger, 3 ch. à coucher, four à pain à l'extérieur. Prix demandé: 139 000\$.

Adresse: 1525 Carroll, Maricourt (près de Valcourt)

Prendre rendez-vous avec M. Louis Biron (514) 378-8085



À vendre - Ville de Laval

Assise sur un terrain de 14 160 pi. ca. sur le bord de la rivière des Mille-Iles, cette magnifique propriété d'esprit français, entourée d'arbres matures, fut reconstruite avec respect. Plafonds à caissons, foyer central, salle commune.

Visite libre, dimanche le 21 juin de 14 à 16 h. Adresse : 3785 des Mille-Iles, Saint-François de Laval. Sortie 25, Boul. des Mille-Iles.

Johanne Arseneault 628-3441, Les Immeubles B. Allardin inc.



Les conseils de Jean

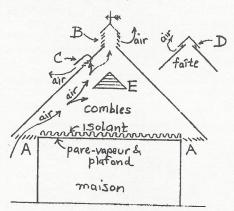
par Jean-Melville Rousseau, ingénieur

Cher Jean; — L'été dernier, on a voulu me vendre une «turbine éolienne» pour empêcher la ruine de ma maison antique. Est-ce vrai? Hier un autre m'a offert la même chose mais électrique et plus chère. Laquelle doisje choisir?

Luc D., Sorel

Cher Luc; — Vous pouvez être votre propre expert et répondre vous-même à vos questions. Installez un thermomètre au milieu des combles. Si la température ne dépasse pas 35° Celsius en été, ou ne tombe pas en bas de zéro° Celcius en hiver, c'est que votre maison est en bonne santé. Amen.

Sinon, il faut aérer les combles (voir croquis) par une entrée d'air [en général 20 x 30 cm ou une série de petits trous] dans les corniches (A), et une sortie de même dimension par lanterneau (B) ou bouche d'aération en tabatière (C) ou arète faîtière (D) ou grille triangulaire (E). On peut aussi aérer par deux grilles (E), une dans chaque pignon. À la fin des travaux, vérifiez encore au thermomètre.



Si l'entrée (A) n'est pas obstruée par débordement de l'isolant, l'aération marchera toute seule, la nature faisant son oeuvre. Pour aérer des combles, la turbines'avère inutile, dispendieuse, souvent bruyante, destinée à remplacer le lanterneau (B) et qui ne fonctionne pas en absence d'entrée d'air (A ou E). IL faut se méfier du catastrophisme des vendeurs itinérants.

Cher Jean; - En amour avec cette antique fermette, je rêvais d'y finir mes jours. Cuisine modernisée, plinthes chauffantes. Inoccupée, pas chère du tout à condition de payer comptant rapidement. Cela a vidémon compte en banque. En hiver, je gèle tellement que je dois camper dans la dépendance avec son poêle a bois, et ainsi m'épargner des comptes astronomiques d'électricité que je ne pourrais acquitter. J'ai consulté trois avocats pour faire annuler la vente vu les vices cachés, mais aucun n'a voulu prendre la cause en main. Qu'en pensez-vous?

Enseignante retraitée, Montréal.

Chère enseignante; — Avant l'abolition de la tenure seigneuriale en 1854, la maison des censitaires n'était souvent guère plus qu'un rang de planches. Les censitaires portaient d'épais vêtements. Le grenier était fermé par une trappe pour garder la chaleur en bas. En hiver, il arrivait que le pot d'eau gèle sur la table à manger. Rien du confort en ville auquel vous êtes habituée.

On la farde. Des flamands roses en avant. On remplace la trappe par un escalier et on aménage des chambres avec lucarnes dans legrenier, portes patio, etc., le tout avec grande perte de chaleur. Le vendeur disparaît dans la brume avec tout l'argent. Introuvable. À quoi servirait alors de faire annuler la vente? L'acheteur a été eu. Est-ce votre cas? Je ne sais pas.

Wilfrid Laurier avait dit que trop de gens n'ont pas d'opinion, seulement des sentiments. Il faut être en garde contre l'amour et contre la vente sous pression. Un truc, c'est de louer la maison pour un an avec option d'achat, devant votre notaire. Si le vendeur refuse de signer ça, méfiez-vous.

Cher Jean; — J'ai beau installer une minuterie, baisser les thermostats, éteindre les lumières, couper le chauffage dans les chambres inoccupées, installer un pommeau de douche spécial, etc., mes comptes d'électricité restent autour de 1000 \$ par année. À la foire de l'Habitation, j'ai acheté une thermopompe qui m'économisera 60%, soit 600 \$; donc son prix de 3595 \$ se repaiera en 6 ans. C'est un appareil de 2 tonnes. Estce que ma vieille maison pourrait s'écrouler sous ce poids?

M.R., Ste-Rose.

Cher M.-G.; — Cette «tonne» n'est pas un poids, mais une antique unité USA de réfrigération, soit la fonte d'une tonne de glace (200 BTU par minute). Deux «tonnes», c'est 24 000 BTU/hre. Une telle TP (thermopompe) ne pèse que 100 kilos et s'installe dehors. Votre maison ne croulera pas.

J'ai déjà écrit ce que je pensais des TP (La Lucarne, Vol. IX, N° 4), mais j'ajoute que les anciens romains disaient «caveat emptor» [que l'acheteur prenne garde] il y a 2000 ans. C'est encore vrai aujourd'hui.

くらんしんん

À vendre

Maison Belleville, circa 1879, dans la belle région de Joliette, à 90% d'origine du tournant du siècle. Maison déménagée sur un terrain de 2 arpents avec ruisseau. Solage neuf - 8' d'haut à la grandeur. Carré principal 26X30', excellente condition et rallonge de 13X26'. Galerie sur façade et un côté. Située à Saint-Émilie de l'Énergie.

Prix demandé: 40 000 \$. S'adresser au (514) 523-0847

À vendre

Localité de Fulford, région de Bromont Superbe église anglicane datant de 1866 - brique rouge, intérieur fini en pin de Colombie, superficie 23 x 45' avec plafond intérieur de 17', érigée sur un terrain de 8 âcres, cadastré, zoné blanc. Prix demandé: 250 000 \$

Pour plus de renseignements : Marjolaine Pauzé au (514) 539-3332 ou (514) 378-8085.



APMAQ - Vallée du Richelieu

par Michelyne Frénette

L'APMAQ-Vallée du Richelieu est bién vivante et se construit graduellement en cette première année d'existence officielle. Comme nous innovons en tant que première section régionale, tout est à définir, défi auquel se consacre intensément le Conseil d'administration composé de Jean-Paul Brenn, président, 658-6426, Michelyne Frenette, vice-présidente, 584-2565, Lucie Laberge, secrétaire, 584-2565, Brigitte Klimpt, 460-7854, trésorière et Gilberte Landry, administratrice. Cette 1ère chronique qui permettra de faire connaître la Vallée du Richelieu à tous les membres de l'APMAQ est consacrée à Jean-Paul Brenn qui a obtenu récemment le prix du développement régional du Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration du Québec. Nous le félicitons chaleureusement ainsi que son épouse Denise pour leur investissement personnel dans le patrimoine. BRAVO! BRAVO!



Jean-Paul Brenn

Le prix du développement régional au président de l'APMAQ/Vallée du Richelieu

par Pierrette Dubuc

Le Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration accordait récemment le Prix du Développement régional à Jean-Paul Brenn pour "son imagination créatrice et son souci de rendre accessible à tous la connaissance du patrimoine québécois", ainsi que pour sa démarche qui est à l'origine de la sauvegarde de plusieurs bâtiments historiques en Montérégie.

D'origine alsacienne, Jean-Paul Brenn arrivait au Québec il y a une vingtaine d'années. Marié à une québécoise, il vit maintenant dans la ville de Chambly, sur les bords de la rivière Richelieu. Après avoir exercé plusieurs métiers, il commence, vers 1976, à s'intéresser sérieusement au patrimoine québécois.

Il effectue tout d'abord la rénovation de la Maison des Filles Rodier à Saint-Pie-de-Bagot, qui date de 1867, en lui rendant son caractère d'époque. En 1980, il achète la maison Thomas Whitehead, du nom de son premier propriétaire, située rue Bourgogne à Chambly. Jean-Paul Brenn et sa femme décident de faire des recherches sur l'histoire de leur maison, vieille de 175 ans, avant d'entreprendre une res-

tauration nécessaire. Ces recherches confirment son caractère patrimonial, et le couple obtient du Ministère des affaires culturelles son classement historique. La maison Thomas Whitehead devient alors «la Maison Bleue», comme l'avait baptisée l'artiste-peintre Robert Pilot, qui en avait fait un tableau en 1934.

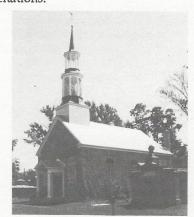
Entre-temps, la viede Jean-Paul Brenn suit sont cours: membre de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, organisateur d'une levée de fonds pour la restauration de l'église anglicane Saint-Stephen, membre du comité d'étude de la mise en valeur de la Vallée du Richelieu... Grâce à lui, un vieux garage qui se trouvait à l'entrée de Chambly est détruit pour faire place à une croix de chemin, et on sauve de la démolition un bâtiment industriel ancien, sur le bassin de Chambly, qu'on transforme en bibliothèque avec amphithéâtre à ciel ouvert.

Parmi ses projets à moyen terme, il rêve d'ouvrir, à Chambly, un musée à la mémoire de Claude Huot dont il a acquis la collection de coqs et de girouettes.

À sa passion pour le patrimoine s'ajoute un autre domaine d'intérêt : le tourisme. Après avoir lancé en 1982 le

premier regroupement en faveur du développement touristique à Chambly, il fonde en 1987 un important outil de développement régional : le Bureau de tourisme de Chambly.

En 1991, Jean-Paul Brenn accepte de former la première section régionale de l'APMAQ, et rédige son premier dépliant. La section compte aujourd'hui une trentaine de familles membres et ce n'est qu'un début. Nos plus sincères félicitations!



l'église anglicane Saint-Stephen



Le sigle de l'APMAQ-Vallée de Richelieu (par Mario Gagné, architecte)

Bienvenue à tous!

La visite de l'APMAQ "nationale" à Mont-Saint-Hilaire, dimanche le 16 août, sera une belle façon de terminer la saison. On espère donc pouvoir compter sur la collaboration et la participation de tous. (Voir page 11) Salutations patrimoniales et donnez-nous de vos nouvelles!

Saint-Jovite Station - Site du patrimoine

par Sylvain Villeneuve, urbaniste

La Ville de Saint-Jovite, située à 130 km au nord de Montréal, dans les Laurentides, à proximité du centre touristique du Mont-Tremblant, est une ville de services pour ses résidants permanents et ses nombreux touristes et villégiateurs.

Avec l'élaboration des schémas d'aménagement au niveau régional et l'adoption de plans d'urbanisme pour l'ensemble des municipalités du Québec, cet exercice de planification a eu pour effet, dans certaines municipalités, d'établir un constat concernant le potentiel patrimonial de l'environnement bâti.

Le secteur de Saint-Jovite Station a fait l'objet d'une identification comme arrondissement patrimonial à l'intérieur du schéma d'aménagement. La municipalité et les résidants du secteur, fortement intéressés à ce que leur secteur soit protégé, ont décidé d'assurer la conservation des principales caractéristiques des bâtiments du secteur.

Le choix du site du patrimoine comme mesure de protection du cadre bâti

Dans le cadre d'un processus démocratique de consultation, les autorités municipales ont tenu *une assemblée d'information* pour présenter les différents instruments d'urbanisme disponibles afin d'assurer la conservation de ce secteur patrimonial.

Parmi les différents outils d'urbanisme, mentionnons le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) qui permet d'évaluer les projets de transformations en fonction des objectifs et des critères. Ainsi les projets soumis sont évalués, en plus des normes usuelles (marges, hauteur, etc.), en fonction d'une appréciation qualitative. Cette approche innovatrice pour le Québec, quoique fortement utilisée en Ontario et aux États-Unis, permet aux municipalités d'avoir un contrôle sur la qualité des rénovations, restaurations et nouvelles constructions et ce, pour certaines parties du territoire ou selon le type de construction.



rue Labelle



La constitution d'un site du patrimoine

est une mesure de protection spécifique dont dispose le Conseil municipal, en vertu de la loi sur les biens culturels, afin d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur de secteurs où se situent des biens culturels immobiliers et dans lesquels le paysage architectural présente un intérêt d'ordre esthétique ou historique.

À la différence de la citation de monuments historiques qui vise la conservation d'un immeuble spécifique, le site du patrimoine peut correspondre à un ensemble de bâtiments qui possède un intérêt patrimonial majeur pour la collectivité locale ou régionale.

La constitution d'un site du patrimoine comporte des exigences réglementaires. Entre autres :

- le site doit être compris dans une zone identifiée au plan d'urbanisme comme étant une zone à protéger;
- la municipalité doit être dotée d'un Comité consultatif d'urbanisme, composé de citoyens de la municipalité.

Ce comité fera par exemple des recommandations au Conseil concernant les demandes de transformations des bâtiments.

L'administration d'un tel règlement entraîne inévitablement des délais avant l'obtention d'un permis mais l'objectif de conservation et de préservation sont des objectifs louables.

Dans le cas de Saint-Jovite Station, le choix de l'adoption d'un règlement constituant un site du patrimoine s'est fait au terme d'une évaluation des différents instruments d'urbanisme.

Le règlement constituant un site du patrimoine répondait à l'objectif de conservation et de mise en valeur dans un contexte régional et local. De plus, l'histoire du développement de Saint-Jovite Station avait un intérêt historique relié à la colonisation des Laurentides et un intérêt esthétique par la présence de bâtiments s'apparentant à l'architecture domestique américaine de la fin du XIXe siècle.

Saint-Jovite Station - Site du patrimoine

par Sylvain Villeneuve, urbaniste

La Ville de Saint-Jovite, située à 130 km au nord de Montréal, dans les Laurentides, à proximité du centre touristique du Mont-Tremblant, est une ville de services pour ses résidants permanents et ses nombreux touristes et villégiateurs.

Avec l'élaboration des schémas d'aménagement au niveau régional et l'adoption de plans d'urbanisme pour l'ensemble des municipalités du Québec, cet exercice de planification a eu pour effet, dans certaines municipalités, d'établir un constat concernant le potentiel patrimonial de l'environnement bâti.

Le secteur de Saint-Jovite Station a fait l'objet d'une identification comme arrondissement patrimonial à l'intérieur du schéma d'aménagement. La municipalité et les résidants du secteur, fortement intéressés à ce que leur secteur soit protégé, ont décidé d'assurer la conservation des principales caractéristiques des bâtiments du secteur.

Le choix du site du patrimoine comme mesure de protection du cadre bâti

Dans le cadre d'un processus démocratique de consultation, les autorités municipales ont tenu *une assemblée d'information* pour présenter les différents instruments d'urbanisme disponibles afin d'assurer la conservation de ce secteur patrimonial.

Parmi les différents outils d'urbanisme, mentionnons le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) qui permet d'évaluer les projets de transformations en fonction des objectifs et des critères. Ainsi les projets soumis sont évalués, en plus des normes usuelles (marges, hauteur, etc.), en fonction d'une appréciation qualitative. Cette approche innovatrice pour le Québec, quoique fortement utilisée en Ontario et aux États-Unis, permet aux municipalités d'avoir un contrôle sur la qualité des rénovations, restaurations et nouvelles constructions et ce, pour certaines parties du territoire ou selon le type de construction.



rue Labelle



Rue Bealtie

La constitution d'un site du patrimoine

est une mesure de protection spécifique dont dispose le Conseil municipal, en vertu de la loi sur les biens culturels, afin d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur de secteurs où se situent des biens culturels immobiliers et dans lesquels le paysage architectural présente un intérêt d'ordre esthétique ou historique.

À la différence de la citation de monuments historiques qui vise la conservation d'un immeuble spécifique, le site du patrimoine peut correspondre à un ensemble de bâtiments qui possède un intérêt patrimonial majeur pour la collectivité locale ou régionale.

La constitution d'un site du patrimoine comporte des exigences réglementaires. Entre autres :

- le site doit être compris dans une zone identifiée au plan d'urbanisme comme étant une zone à protéger;
- la municipalité doit être dotée d'un Comité consultatif d'urbanisme, composé de citoyens de la municipalité.

Ce comité fera par exemple des recommandations au Conseil concernant les demandes de transformations des bâtiments.

L'administration d'un tel règlement entraîne inévitablement des délais avant l'obtention d'un permis mais l'objectif de conservation et de préservation sont des objectifs louables.

Dans le cas de Saint-Jovite Station, le choix de l'adoption d'un règlement constituant un site du patrimoine s'est fait au terme d'une évaluation des différents instruments d'urbanisme.

Le règlement constituant un site du patrimoine répondait à l'objectif de conservation et de mise en valeur dans un contexte régional et local. De plus, l'histoire du développement de Saint-Jovite Station avait un intérêt historique relié à la colonisation des Laurentides et un intérêt esthétique par la présence de bâtiments s'apparentant à l'architecture domestique américaine de la fin du XIX^e siècle.

Comme le nom l'indique, la localisation et le développement du site Saint-Jovite Station sont reliés au chemin de fer "Le Petit Train du Nord" qui circulait à l'époque de la colonisation. C'est ce qui explique sa localisation à proximité du chemin de fer. La gare de Saint-Jovite, aujourd'hui déménagée au centre-ville de Saint-Jovite, s'y trouvait à proximité.

Une compagnie forestière, La Perley, fit construire la majorité des bâtiments qui compose le site du patrimoine. Comme il fut souvent le cas au Québec, des compagnies qui s'implantaient dans une communauté faisaient construire ce que l'on appelait un village dans un village.

Saint-Jovite Station se compose principalement de deux rues soit la rue Des Pins et la rue Beattie. La maison Beattie que l'on aperçoit à proximité de la gare sur la rue Labelle fut construite vers 1894; y logea le directeur de La Perley, M. Edward Lames Graham.

Une banque fut construite vers 1920 par la compagnie Riordon qui succéda à La Perley. Cette banque servait exclusivement à l'usage de la compagnie. Lorsque la CIP fit l'acquisition de Riordon, le bâtiment fut transformé en résidence destinée à l'usage du personnel de direction.

Le cadre bâti

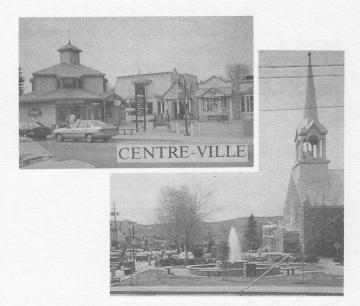
Les ensembles ayant un intérêt patrimonial sont relativement rares dans Les Laurentides; subsistent plutôt des éléments d'une époque disparue qui ne créent pas nécessairement une unité dans l'environnement bâti.

Mais à Saint-Jovite Station, de belles maisons construites en bordure de la rue Beattie reprennent les caractéristiques de l'architecture américaine par des façades réduites et des pignons en façade, par la présence de galerie au pourtour du bâtiment et l'utilisation des fenêtres à guillotine.

Il y a un bâtiment d'architecture religieuse au coin des rues Beattie et des pins qui servait à l'époque de chapelle pour les employés des compagnies forestières La Perley, Riordon et CIP; au cours des années 60, le bâtiment fut transformé en habitation sans toutefois perdre ses principales caractéristiques.

La Compagnie Internationale de papier (CIP) fit construire pour ses employés un court de tennis et un "club house".

En fait, le contraste entre la maison de bois rond où logeaient les bûcherons et les bâtiments cossus témoigne de l'aisance matérielle dont jouissaient les patrons et les ingénieurs habitant Saint-Jovite Station.



DES IMAGES DE LA VILLE DE SAINT-JOVITE

La concertation

L'adoption du règlement constituant un site du patrimoine pour Saint-Jovite s'est bien déroulée puisque les citoyens résidants étaient conscients de la qualité de leur environnement et étaient à prendre les mesures pour atteindre les objectifs fixés.

L'obtention d'un consensus entre les différents intervenants est primordiale dans l'élaboration et surtout dans l'application d'un règlement constituant un site du patrimoine. Cette mesure de protection ne doit pas être perçue comme étant corrective mais être axée vers des objectifs de conservation des principales caractéristiques architecturales et historiques d'un secteur.

Le Ministère des affaires culturelles et le Ministère des affaires municipales ont publié de l'information concernant la protection du patrimoine et le rôle des municipalités en cette matière.

Références:

La Municipalité et son patrimoine : vers une stratégie de gestion axée sur le plan d'urbanisme, Gouvernement du Québec, Ministère des affaires culturelles

La prise de décision en urbanisme, Min. des affaires municipales La Loi sur les biens culturels - LRQ, chap. B-4, Gouvernement du Québec.

Comité Sauvegarde

par Clément Locat

Urbanisme et patrimoine

Plusieurs propriétaires de maisons anciennes ont un jour ou l'autre été confrontés à un problème de sauvegarde de leur environnement architectural ou d'une maison ancienne qu'ils trouvaient remarquable. Au-delà des pressions que vous pouvez exercer en vue de la sauvegarde de bâtiments anciens, il existe des moyens légaux dont disposent les municipalités.

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Cette loi permet aux municipalités d'identifier des zones à protéger et à restaurer. La municipalité peut également établir un programme particulier et des règles d'urbanisme pour une partie de son territoire.

La Loi sur les biens culturels

En outre, la Loi sur les biens culturels permet maintenant aux municipalités de citer un monument historique situé sur leur territoire ou de reconnaître un site du patrimoine et de déterminer dans les deux cas les conditions relatives à la conservation du caractère propre de ces monuments ou paysages.

De plus, la Loi sur les Cités et villes et le code municipal confèrent aux municipalités le droit d'interdire la démolition d'un immeuble considéré comme bien culturel avant sa reconnaissance ou son classement par le Ministère des Affaires culturelles, de même que la possibilité d'accorder des subventions ou crédits de taxes foncières pour des travaux de rénovation ou de restauration sur un bâtiment.

Le gouvernement du Québec délaisse d'ailleurs de plus en plus son rôle d'intervenant en matière patrimoniale au profit des municipalités ou MRC; mais les moyens financiers et les compétences dont disposent ces dernières ne sont souvent pas à la hauteur des défis à relever.

Les moyens d'intervention existent donc!

Toutefois, l'application de ces lois est loin d'être généralisée; elle exige une volonté politique qui fait souvent défaut par manque de sensibilisation de nos édiles municipaux à l'importance du patrimoine architectural ou à cause des pressions très fortes exercées par les promoteurs.

Il reste beaucoup de travail à faire au Québec dans ce domaine. On n'a qu'à penser que la Ville de Montréal vient à peine de se doter d'un plan d'urbanisme pour son centre-ville. (Ce plan a été proposé ou est sur le point de l'être.) La grande région de Montréal, où réside la

moitié de la population du Québec et où les pressions du développement sont les plus fortes, ne dispose pas d'un plan d'aménagement intégré. L'implantation urbaine se fait au gré de chaque municipalité, ou pire, selon les volontés des investisseurs; ainsi, de bonnes fermes agricoles, des paysages uniques, des bâtiments remarquables sont sacrifiés au dieu du développement à tout prix.

La sensibilisation des gens à l'importance de la sauvegarde de leur patrimoine et les pressions que les citoyens pourront exercer sont les meilleurs moyens de changer l'attitude des administrations municipales. Certaines municipalités possèdent un patrimoine architectural remarquable, un trésor dont elles méconnaissent hélas la valeur et les possibilités de développement qu'il représente.

Congrès 1992, dans Lanaudière

Notre prochain congrès se tiendra la fin de semaine du 26 septembre dans la partie sud de la région de Lanaudière, le gros des activités dans l'Assomption et Terrebonne.

Si vous avez des suggestions ou désirez aider, contactez Clément Locat (514) 588-2694, ou Roch Brunet (514) 254-6291.

Avis de recherche

Saviez-vous qu'au Québec, plusieurs contrats d'intervention sur nos bâtiments et monuments historiques ont été perdus au profit d'entreprises étrangères? Par exemple, en 1990, sept monuments de la ville de Montréal ont été restaurés par des Américains. Ce constat nous amène à nous poser la question suivante : Cette façon de faire est-elle acceptable?

Le Centre de formation et de consultation en métiers d'art

(C.F.C.M.A.), voulant contribuer à remédier à cette situation, a entrepris d'identifier tous les travailleurs de métiers traditionnels du secteur de la construction afin de mettre sur pied un plan d'action visant à faire connaître et reconnaître ces travailleurs. Une fois réalisé, ce plan aura pour effet, non seulement de créer des emplois, mais aussi de permettre à ces travailleurs de faire valoir leurs techniques et savoir-faire.

Ne semble-t-il pas normal que des gens de chez-nous mettent à profit leurs connaissances sur nos propres bâtiments et monuments historiques! Les actions du C.F.C.M.A. permettront de stimuler notre économie et plus encore, de protéger notre culture.

Pour toutes ces raisons, il est essentiel que charpentiers, ébénistes, menuisiers, maçons, tailleurs de pierre, doreurs, plâtriers et mouleurs, forgerons et couvreurs, capables d'intervenir sur nos bâtiments anciens, contactent le C.F.C.M.A. le plus vite possible, ou lui fassent parvenir, par la poste, leurs noms et coordonnées (voir adresse plus bas).

Avis aux propriétaires de maisons anciennes

Si vous connaissez de ces travailleurs et/ou avez déjà fait appel à leurs services, n'hésitez pas — contactez cet organisme.

Notre patrimoine a besoin de vous!

Centre de formation et de consultation en métiers d'art 86, Côte de la Montagne, Québec, G1K 4E3 Téléphone : (418) 694-2024 Télécopieur : (418) 694-9591

La maison et son environnement à Rivière-des-Prairies

par Jean-Pierre Boivin

Bien souvent lorsqu'on achète une maison, on essaie de considérer deux facteurs : la bâtisse telle quelle; son environnement. L'un ne va pas sans l'autre. Changer l'environnement et vous trouverez que la maison est différente; changer la maison et l'environnement ne sera plus le même. Naturellement, on peut aller vers le positif ou le négatif.

On peut exercer une certaine emprise personnelle sur ces changements; par contre, parfois c'est hors de notre contrôle. Tous les villages et villes ont été fondés pour des raisons bien précises qui ont changé avec le temps; naturellement, les maisons anciennes ont souvent de la difficulté à survivre à travers ces changements.

Rivière-des-Prairies

Prenons l'exemple de ce quartier montréalais situé à l'est de l'île. La dite rivière longe le secteur pour finalement retrouver la rivière des Mille-Iles, la rivière l'Assomption et le fleuve Saint-Laurent.

Pendant des siècles, les maisons des cultivateurs, allongées le long du boulevard Gouin, regardaient les cours d'eau. Au sud s'étalaient leurs champs. Puis avec le modernisme, l'aspect du quartier a changé. Le passage de l'autoroute 40 a coupé les champs, laissant au sud Pointeaux-Trembles. Puis les cultivateurs quittant ce secteur, on a commencé à construire. D'ailleurs, présentement, c'est le plus grand chantier au Canada. Les maisons anciennes ont commencé à se moderniser. Ce qui fait que le cachet rural du secteur tend à disparaître.

On peut voir des constructions de toutes les époques, des chalets fermés l'hiver, des maisons de millionnaires, des terrains vacants, des garages, des commerces, des industries, le tout pêle-mêle, sans planification adéquate.

Dans ce fouillis architectural, on retrouve deux îlots de survivance : autour de l'église et complètement à la pointe est. Enrobant l'église Saint-Joseph, superbe bâtiment historique, se trouve une zone d'environ un kilomètre carré regroupant différentes maisons d'époque. Imaginez que vous venez de traverser une ville moderne comme Montréal-Nord, ou bien les raffineries de l'est, et que vous arrivez sur le bord de la rivière près de cette enclave campagnarde qui a survécu; vous respirez de joie de vivre.

Un secteur à protéger

C'est ce que veut protéger le MAC en zonant patrimonial ce secteur. Sauf que bien des gens, non sensibilisés au respect du patrimoine, s'y opposent. Cela serait une grosse perte!



Imaginez ce qu'était alors Rivière-des-Prairies!

Heureusement à la pointe est, la CUM a eu l'heureuse initiative, il y a près de vingt ans, de zoner parc régional les dernières ferme et forêt du secteur, protégeant du coup les maisons s'y trouvant.

Avec ma compagne, j'ai le bonheur d'y demeurer depuis cinq ans, confiant que le reste du quartier conservera son cachet. Regardez bien la maison Armand datant de 1732. Nous vous la décrirons dans un prochain article.

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

Tel que souhaité par la majorité des membres à la dernière assemblée générale, une invitation est lancée à tous ceux et celles intéressé(e)s à siéger sur le conseil d'administration pour l'année 1992-1993. N'hésitez surtout pas à nous soumettre des candidatures (et pourquoi pas la vôtre) en vue de combler les postes qui se libèreront.

Tous seraient heureux d'accueillir des membres de régions sous-représentées ou éloignées afin de bonifier l'action de notre association.

Ne vous laissez pas rebuter par les responsabilités que cela implique; il n'y en a pas tant que ca. Au plus sept réunions au cours de l'année et de beaux défis.

Laissez-vous tenter et soumettez-nous vos candidatures à l'adresse du secrétariat!

Lorsqu'il est question d'améliorer sa propriété, l'important c'est de commencer par les idées.

HABITABEC, le seul hebdo québécois consacré uniquement à l'habitation, déborde d'idées...





Jean-Guy Gauthier

STUDIO ET LABORATOIRE PROFESSIONNELS CONCEPTION-RÉALISATION-TOURNAGE-MONTAGE EN VIDÉO 3/4

4280, rue Port-Royal, St-Grégoire, Ville de Bécancour (Québec) G0X 2T0 (819) 233-2119

Ma bibliothèque



par Claude Ouimet

Québec, ville du Patrimoine mondial, par Michel Lessard Les Éditions de l'homme, avril 1992, 256 pages, 49,95 \$

Le sous-titre de cette oeuvre imposante "Images oubliées de la vie quotidienne 1858-1914", donne l'orientation qu'a choisi l'auteur de plusieurs volumes encyclopédiques sur l'art traditionnel au Québec (antiquités, maison et art).

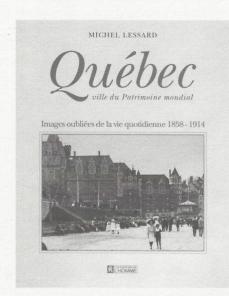
"Rendre le caractère original et l'atmosphère d'une ville ancienne pose un défi de taille à toute catégorie d'artistes." Ce sont des photographies du siècle dernier, oubliées dans les archives de l'état ou des communautés religieuses, qui ont inspiré Michel Lessard.

Cet historien, spécialiste de la photographie ancienne et du patrimoine québécois, a sélectionné près de 200 photographies parmi plusieurs milliers de la période de 1858 à 1914.

Pour la première fois, la technologie avantgardiste de l'imagerie au laser a été utilisée pour produire ce livre.

Un livre d'art et un document historique à se procurer pour ceux qui veulent remonter le temps et se plonger au coeur des nombreuses activités quotidiennes qui animaient ce chefd'oeuvre d'architecture qu'est Québec.

(Source: Direction des communications)



Dépliants techniques

Le Service de l'habitation et du développement urbain de la Division de la préservation du patrimoine de Montréal, a publié une série de feuillets-guides traitant de différents sujets susceptibles de bien orienter ceux qui veulent faire des rénovations lorsqu'ils demandent un permis.

Voici quelques titres : La rénovation; Les fenêtres, corniches et mansardes.

Dans ce dernier, j'ai relevé une remarque qui va dans le sens de la conservation du patrimoine :

"Il se peut aussi que la mansarde d'origine ait été enlevée. Il est souhaitable, dans ce cas, de la refaire dans l'esprit d'époque pour redonner les proportions et l'allure d'origine de la maison, à fortiori lorsque cette dernière s'intègre dans une rue où l'architecture est homogène."

Un autre fait encourageant : on y fait une mise en garde dans la rubrique Pourquoi un permis? "La ville de Montréal, ayant l'obligation de faire respecter les codes de construction, sera obligée d'arrêter vos travaux s'ils sont effectués sans permis et même, elle aura l'obligation de faire démolir les ouvrages non conformes. Ces désagréments peuvent même être accompagnés de pénalités."

Vous pouvez obtenir ces dépliants-techniques en téléphonant au Module des permis de la Ville de Montréal, au numéro suivant (514) 872-4192.

Caring for your old house

"A guide for owners and residents", par Judith L. Kitchen, 1991, 207 p.

Pour ceux qui bouquineront à l'occasion de leurs vacances "dans le sud", cet ouvrage de référence résume très bien la philosophie de conservation qui anime nos voisins du sud.

Abondamment illustrés de photos noir et blanc, les 4 premiers chapitres traitent

- des raisons qui devraient nous motiver à préserver nos vieilles maisons
- de ce qu'on peut apprendre de la méthodologie employée pour la sauvegarde
- et de ce qu'il en coûte.

Les 3 chapitres suivants (presque la moitié du livre) font le tour de la maison : ce qu'il faut faire avant de commencer, à l'intérieur et à l'extérieur.

Au niveau des références, chaque chapitre a une bibliographie propre. De plus, on est frappé par l'imposante structure qui existe aux différents paliers d'administration gouvernementale: plus de 5 pages d'adresses d'organismes gouvernementaux ou d'associations voués à la préservation... pour ceux qui voudraient s'inspirer dans leurs actions futures!!!

Je vous donne la référence bibliographique qui chapeaute toutes les autres et qui édite cet ouvrage :

The Preservation Press, National Trust for Historic Preservation 1785 Massachussets Avenue, N.W., Washington, D.C. 20036, US

新新新新新新新新新新新新新新新

Cours de rénovation résidentielle

L'école de Rénovation du Québec, gérée par la Clinique de Rénovation et d'Architecture du Québec (CRAQ), donne une série de 10 cours de 3 heures au coût de 300 \$.

Son but est de diffuser des techniques de rénovation appropriées au contexte climatique et social du Québec et axées vers l'efficacité énergétique, la qualité de l'air et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Voici les titres des cours : Réalisation du projet; Fondations; Charpente; Revêtements extérieurs; Toitures; Isolation et insonorisation; Portes et fenêtres; Finition intérieure; Électricité et plomberie; Chauffage et ventilation. Ces cours donnés au CÉGEP Maisonneuve sont très populaires. Le CRAQ a dû ouvrir 3 groupes d'environ 40 élèves en moins de cinq mois. L'investissement peut sûrement aider les propriétaires à être plus clairvoyants dans l'engagement des entrepreneurs, parce que chacun des cours va au fond de la question. De plus, des notes de cours (plus de 300 pages) vous laissent un outil de référence utile pour les travaux que vous pourriez entreprendre.

Une seule critique : une grande lacune sur l'importance de la préservation du style architectural dans les différents thèmes de la rénovation qui y sont abordés.

Information: Yves Perrier - tél. (514) 524-1204

Les activités

par Jean-Pierre Boivin

Bonjour à tous!

Avec le retour du soleil, garanti pour toutes nos activités, nous aurons encore une superbe saison.

Cette année, à l'occasion, il y aura des frais minimes pour certaines visites très spéciales.

N'oubliez pas l'horaire:

11 h - 12 h: rendez-vous; libre à chacun

d'apporter son pique-nique

12 h: départ pour l'excursion

18 h: fin de l'activité.

14 juin - Montebello

C'est une première! La région de l'Outaouais nous accueille. En effet, notre hôte, Lionel Vezeau, nous attend sur la terrasse du château Montebello, du côté de la rivière. On peut casser la croûte pour 12 \$ au comptoir de la terrasse. Autrement, pique-niquez au village avant d'arriver au château.

Vous serez ravis de découvrir ce beau coin de pays.

12 juillet - Côteau-du-lac

Encore une première! En effet, grâce à Downes Ryan, membre du conseil d'administration du manoir de Beaujeu, nous aurons l'occasion de visiter le superbe domaine à l'intérieur et à l'extérieur, rarement accessible au public.

Pour cet événement, le pique-nique aura lieu dans les superbes jardins du domaine; comme si on était sur le gazon de Wimbledon.

Pour éviter de se perdre, étant donné la superficie du lieu, le rendez-vous se fera à la grosse pancarte du manoir, près de l'entrée principale.

Pour s'y rendre, prenez la 401 vers Toronto, sortie 19. Au chemin St-Emmanuel, tournez à droite. À l'impasse, encore à droite vers le fleuve. Puis au chemin du fleuve, à droite encore; le manoir de Beaujeu est tout près.

Pour le restant de la journée, on visitera les maisons privées du secteur et on terminera chez Gisèle et Clovis Monarque. Leur maison, récemment restaurée, vous épatera. Amenez votre maillot de bain. Un petit goûter sera servi.



La maison Pedneault circa 1832 à Ste-Béatrix est faite pièce sur pièce.

Chez Marie La Bergère (maison Pedneault)

La saison a commencé en beauté, dès le 4 avril, chez Marie La Bergère. Une vingtaine de membres ont festoyé comme des rois. La famille Champagne de Ste-Béatrix, 514-883-8613, nous accueillait pour une table champêtre.

Quelle expérience gastronomique mémorable! Sans oublier la superbe maison et la visite de la ferme.

Que diriez-vous d'un événement annuel?

数 務 務 務 務 務 務

16 août - Saint-Hilaire

Sainte-Hilaire, lieu de fondation de la première section régionale de l'APMAQ, nous accueille.

Cette région, à flanc de montagne, regorge de nombreuses vieilles maisons que Michelyne Frenette se fera un plaisir de nous faire découvrir. Le rendez-vous est l'arrière de l'église de Saint-Hilaire. Par la route 20, sortie 113, prenez la 133 sud. On vous y attend.

6 septembre - Longueuil

Quel beau secteur de la rive-sud que Longueuil. Robert Spedding nous le fera découvrir. D'ailleurs, cette deuxième section régionale regorge de petits trésors à nous ravir. On se rencontre à la maison Lamarre, au 255 est, rue St-Charles.

En terminant, pour cette année, je vous prierais, lors des activités, d'avoir avec vous votre carte de membre de l'APMAQ; ceci dans le but de donner préséance aux membres à jour par rapport aux non-membres et à ceux dont la carte est échue.



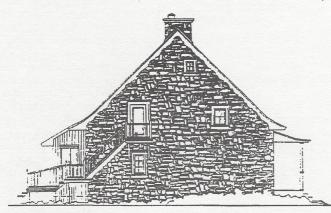
Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

APMAQ - association à but non lucratif fondée en 1980

Le Ministère des Affaires culturelles du Québec contribue à la diffusion de La Lucarne

La maison Biron dite Despointe, par Liliane Vignau

(Notre page couverture)



La maison de pierre dite Despointe, située au 180 rue Saint-André, à Longueuil, date du début du 19° siècle. Construite sur un emplacement acheté par Joseph Harel dit Despointe en 1796, elle était située à l'époque à quelque dix pieds du ruisseau Saint-Antoine, à la limite de la rue Saint-André, laquelle a été prolongée en 1896 jusqu'au boul. de Normandie. Le ruisseau Saint-Antoine, comblé en 1953-54, traversait le village, contournait la maison et poursuivait son cours à travers la commune et la campagne environnante.

L'épaisseur des murs varie : 4 pi. dans les fondations, 28 po. au rez-de-chaussée, 26 po. à l'étage et 22 po. au grenier.

Atelier de Mise en Valeur du Patrimoine du Vieux-Longueuil

La façade actuelle se trouve du côté nord. À l'origine, l'entrée principale se trouvait sur le mur sud de la maison qui comportait aussi deux fenêtres; une porte conduisait à la cave. C'est au cours de l'année 1959 que monsieur Napoléon Biron fit transformer la fenêtre du côté ouest pour en faire une porte; une petite galerie y a aussi été ajoutée et une rallonge a été érigée du côté sud.

La fenestration a aussi subi des transformations au cours des ans; certaines photos en témoignent. Aujourd'hui, le mur-pignon ouest est percé de quatre fenêtres : une au rez-de-chaussée, deux à l'étage, une sous les combles. Le mur-pignon opposé comporte une fenêtre au rez-de chaussée, une fenêtre et une porte donnant sur un escalier extérieur à l'étage et une fenêtre sous les combles. Dans l'ensemble, la maison a conservé son apparence d'autrefois.

Le propriétaire actuel, Claude Biron, témoigne d'un grand intérêt pour cette magnifique maison qui, bien que située en milieu urbain, est entourée de nombreux arbres qui confèrent à son environnement immédiat un aspect champêtre.

Devenez membre(s)!

Cotisation annuelle :

30\$ pour la famille

Cotisation de soutien :

50\$

La cotisation de membre peut aussi être acquittée sous forme de services bénévoles rendus à l'association.

Pour recevoir votre carte de membre et le reçu, envoyez à l'APMAQ votre chèque et une enveloppe timbrée adressée lisiblement à votre nom.

Expédiez le tout à :

APMAQ, 145, 56e avenue, Lachine, Qc, H8T 3B8 tél. (514) 634-4246



CharleBois & Fils Ltée

PORTES DE DISTINCTION

321, rue Henry LACHUTE (Québec) Lcht: (514) 562-3704 Mtl.: (514) 476-1080

C.P. 457, J8H 3X9

Fax: (514) 562-5550